

Cours de construction navale : MM2/ISPM/AGADIR/OMAR BAAZZA

Glossaire des termes d'architecture navale

Abouter : joindre deux pièces de bois par leurs extrémités. On nomme le résultat un aboutage.

Allonge : élément vertical d'une membrure situé dans le prolongement de l'extrémité d'une varangue ou d'un genou ; parfois l'allonge est disposée à côté de la varangue à laquelle elle peut être assemblée latéralement.

Anguiller : orifice de forme variable aménagé dans une varangue pour permettre la circulation de l'eau accumulée dans les fonds de la coque.

Apotureau : extrémité supérieure d'une allonge se prolongeant au-dessus du plat-bord et servant à amarrer un cordage.

Appareaux : ensemble des équipements servant à la manœuvre du gréement et au mouillage des ancres.

Barrot : synonyme de bau (voir ce mot).

Bau : pièce de charpente transversale située dans la partie supérieure de la coque et servant à la fois de raidisseur transversal et de renfort des flancs.

Bauquière (serre bauquière) : ceinture intérieure d'un navire formée de pièces de bois de section importante servant à renforcer l'assemblage longitudinal des membrures et à soutenir les extrémités des barrots.

Bittes : tourillons de bois ou de métal implantés sur le pont pour y tourner des manœuvres telles que les amarres.

Bordage : planche disposée sur la face externe des membrures (voir ce mot).

Bordé : ensemble des bordages constituant le revêtement externe des membrures.

Bordé à clin : bordé dont les bordages se recouvrent partiellement et sont assemblés au niveau de leur surface de recouvrement de différentes manières (rivets avec contre-plaque, clous à pointe recourbée).

Bordé à franc-bord : bordé dont les bordages sont disposés tranche contre tranche, sans liaison ni recouvrement entre eux.

Bouchain : partie de la coque comprise entre le fond et le départ des flancs ; un bouchain est dit « vif » lorsqu'il forme un angle plus ou moins ouvert ; il est dit « en forme » quand la liaison entre le fond et le début des flancs a une forme courbe.

Brion : pièce de charpente intérieure servant à assembler la quille à l'étrave.

Calfatage : procédé d'étanchéité d'un joint, ou d'une couture, entre deux bordages par enfoncement forcé d'un matériau à partir de l'extérieur de la coque une fois le bordé généralement élevé ; le calfatage est associée en règle générale à la construction à franc-bord « sur membrure première ».

Carlingue : forte pièce de la charpente longitudinale interne disposée (avec ou sans encastrement) au-dessus des varangues dans l'axe de la quille ; la carlingue renforce, en complément de la quille, la structure longitudinale de la coque.

Can : tranche d'un bordage ou, plus généralement, d'une planche.

Cap de mouton : bloc de bois bombé et rond percé en général de trois trous et servant à raidir les haubans.

Cheville : tige de fer ou de bois unissant deux pièces de bois ; lorsque la cheville est en bois, le terme de gournable est privilégié.

Contre-étrave : pièce de charpente courbe doublant intérieurement et renforçant l'étrave.

Couple : synonyme de membrure (cf. ce mot) ; s'agissant d'architecture navale médiévale ou vernaculaire européenne ou extra-européenne, le terme de membrure est préférable car celui de couple renvoie à une notion de membrure à double épaisseur caractéristique de l'architecture navale de l'époque moderne.

Creux : hauteur intérieure d'une coque correspondant à la hauteur utile en cale pour la disposition de la cargaison.

Dévoyée (membrure) : qualifie une membrure qui n'est pas disposée perpendiculairement à l'axe longitudinal de la coque mais avec une certaine obliquité.

Écart : assemblage de forme variée entre deux pièces de charpente ou deux éléments du bordé.

Échantillonnage : dimensions de la section d'une pièce de charpente ou d'un bordage.

Étambot : pièce de charpente plus ou moins inclinée, de forme droite ou courbe, située à l'extrémité arrière de la coque.

Étrave : pièce de charpente plus ou moins inclinée, de forme droite ou courbe, située à l'extrémité avant de la coque.

Étuvage : procédé consistant à placer des pièces de bois dans un coffrage à l'intérieur duquel circule de la vapeur ; la chaleur et l'humidité assouplissent le bois et permettent de le ployer sans le briser.

Fargue : petit pavois (voir ce mot) mobile en bois, en toile ou en matière végétale, disposé dans le haut des allonges pour augmenter la hauteur de francbord (cf. ce mot) de la coque.

Fausse-étrave : pièce de charpente doublant et renforçant extérieurement l'étrave.

Fausse quille : pièce additionnelle placée sous la quille, qui est destinée à la défendre, à la protéger, des chocs.

Fourcat : varangue dont les deux branches se rapprochent en forme de fourche ou en V.

Flottaison (ligne de) : ligne correspondant au plan d'intersection entre les flancs et la surface de l'eau considérée plane ; la hauteur de la ligne de flottaison varie selon que la coque est vide (flottaison lège) ou chargée d'une cargaison (flottaison en charge).

Franc-bord : hauteur extérieure de la coque située au-dessus de la flottaison.

Gabarit : dans sa forme la plus simple, patron de faible épaisseur servant à tracer sur un plateau de bois la forme d'une pièce de charpente (charpente longitudinale et surtout transversale) à façonner.

Galbord : premier bordage inférieur des flancs ; le deuxième est le ribord.

Genou : pièce de bois courbe qui est située au niveau du bouchain entre les varangues et les allonges.

Gournable : cheville (voir ce mot) en bois.

Gréement : ensemble de l'équipement (mât, cordage, voile) nécessaire à la propulsion à la voile.

Hauban : partie du gréement (voir ce mot) dormant, servant à soutenir les mâts par le travers et par l'arrière. Élément fixe du gréement dormant servant à soutenir latéralement un mât.

Herminette : outil de charpentier à fer tranchant disposé perpendiculairement à l'axe du manche en bois et qui sert à façonner les pièces courbes (membrures, étrave ...) en particulier.

Hiloire : dans un sens contemporain, rebord disposé transversalement sur le pont et destiné à empêcher l'eau de rentrer dans un navire.

Jaumière : trou par lequel passe la mèche de gouvernail.

Lisse : latte fixée provisoirement sur la face externe des membrures prédéfinies et servant à déterminer en cours de construction la forme des membrures de remplissage des ensembles avant et arrière de la charpente transversale.

Maille : intervalle entre deux membrures.

Maître-bau : bau le plus grand et, par extension, désigne la plus grande largeur d'une coque ; synonyme de maître-couple (cf. ce mot).

Maître-couple : membrure la plus large, et, par extension, plus grande largeur d'une coque.

Massif : forte pièce de bois ou ensemble de pièces de bois servant de remplissage des extrémités avant et arrière des fonds d'un navire.

Mât de beaupré : mât qui part de la proue (voir ce mot), incliné vers l'avant et surplombant l'étrave (voir ce mot).

Membrane : pièce de base de la charpente transversale composée principalement d'une varangue (au niveau du fond), de genoux (au niveau du bouchain) et d'allonges (au niveau des flancs).

Moque : pièce de bois dur plus ou moins sphérique et évidée au milieu pour le passage d'un cordage.

Pavois : partie de la coque située au-dessus du pont.

Pont : le pont est un plancher disposé sur la face supérieure des barrots.

Poupe : partie arrière d'un navire.

Porque : pièce de la charpente transversale venant doubler intérieurement et renforcer une membrure.

Préceinte : virure du bordé plus large et plus épaisse que les autres et servant de ceinture extérieure et de renfort longitudinal de la coque.

Principe architectural : ensemble des choix techniques définissant la conception des formes et de la structure d'une coque. Selon que le principe est de type « sur bordé premier », « sur membrure première » ou « sur sole », c'est la membrure, le bordé ou la sole qui constitue l'assise de la conception de l'ensemble de la coque.

Proue : partie avant d'un navire.

Quille : pièce principale de la charpente axiale d'une coque prolongée sur l'avant par l'étrave et sur l'arrière par l'étambot ; la quille a une double fonction de renfort de la structure longitudinale de la coque et de plan anti-dérive.

Râblure : feuillure triangulaire pratiquée le long de la quille et se prolongeant sur l'étrave et l'étambot, elle sert à la fixation des galbords dans la quille et des extrémités des virures dans les pièces d'étrave et d'étambot.

Réa : rouet à gorge des poulies sur laquelle circule un cordage.

Ribord : deuxième bordage disposé au-dessus du galbord.

Rouf ou roof : superstructure construite sur le pont d'un navire.

Serre : pièce de renfort longitudinal disposée sur la face interne des membrures à différents niveaux.

Sole : ensemble des planches formant le fond plat, sans quille, d'une coque.

Tableau : partie arrière plate (plus ou moins inclinée) d'une coque.

Talon : extrémité arrière de la quille.

Tirant d'eau : hauteur entre le fond d'une coque et la ligne de flottaison ; le tirant d'eau varie selon que la coque est vide ou chargée.

Toletière : renfort posé sur le plat-bord et destiné à recevoir soit un tolet, soit une dame de nage, pour servir d'appui à un aviron.

Tonture : courbure longitudinale du pont ou du platbord.

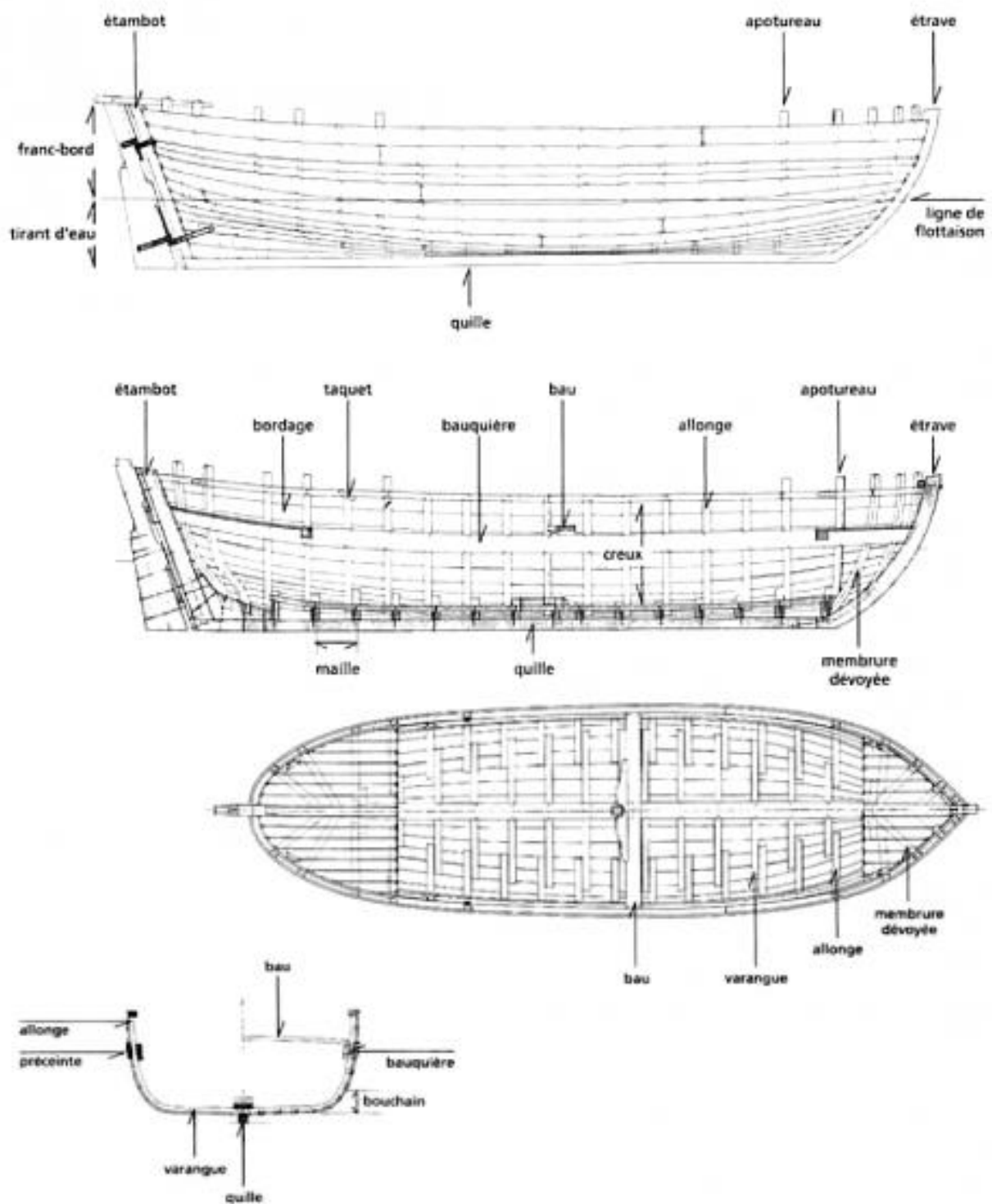
Vaigrage : ensemble des vaigres (cf. ce mot).

Vaigre : bordage disposé sur la face intérieure des membrures, au niveau du fond (sur les varangues) et des flancs (sur les genoux et les allonges).

Varangue : pièce de base de la charpente transversale disposée sur la face supérieure de la quille ; sa forme détermine pour une large part les capacités nautiques d'un bateau.

Virure : suite de bordages formant une ligne longitudinale d'un bout à l'autre de la coque.

schémas de construction d'un navire



je vous laisse chercher des schémas plus clairs...

Faites des recherches sur tous les types de schémas de construction navale, bois, acier, aluminium, matériaux composites etc.....